



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL

DÉPARTEMENTAL 63

Site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

LETTRÉ DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 158 du 14 juin 2013

SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Tract intersyndical suite CTP du 10 juin 2013

CG63 Préavis de grève pour le lundi 24 juin 2013

Site internet CGT CG63 nombre de visites : plus de 25 700

Prochaines réunions

[Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Heures Mensuelles d'Information CGT

Compte-rendu CGT du CHS du 4 juin 2013 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Assemblée générale du 6 juin 2013 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Compte rendu CGT du CTP du 10 juin 2013 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Fête de l'UD CGT le samedi 15 juin 2013

Le point sur la mobilisation des agents dans les écoles de Clermont

Projection du film « La bataille du rail » le jeudi 20 juin 2013

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Plus de mille chômeurs supplémentaires, PAR JOUR ! Les chiffres parlent inexorablement

Agression mortelle de Clément Méric

Pour le respect des droits en Turquie

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Tract intersyndical CGT-FSU-Solidaires-FAPFT | Travailleurs sociaux : Travailler plus et gagner moins ...

C'est désormais fait avec le NES (Nouvel Espace Statutaire) !

Retraites Rapport Commission Moreau pour l'avenir des retraites | L'arnaque du calcul de la pension des fonctionnaires sur une référence de plusieurs années

Préavis de grève - Journée d'action du mercredi 19 juin 2013

Syndicat CGT du Conseil Général des Côtes d'Armor | Très forte mobilisation historique et sans précédent

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE



CTP du 10 juin 2013

Suite au mouvement social de mars 2012 et aux différentes réunions et entrevues administration/représentants du personnel, l'exécutif avait alloué :

- ⇒ **4 postes d'assistantes sociales** en renfort sur Clermont ville,
- ⇒ **1 poste d'assistante sociale** en renfort sur Thiers,
- ⇒ **1 poste de secrétaire** en renfort antenne Delille,
- ⇒ **1 poste de Puéricultrice** en renfort sur Clermont ville.

Suite à 5 réunions du groupe de travail sur l'observatoire des charges de travail, le Directeur Général de la Solidarité et de l'Action Sociale (cf. c/r du 27.11.2012 et du 21.12.2012) affirmait que :

La circonscription Clermont ville est en équilibre avec les 4 renforts d'assistantes sociales

Pourtant lors du CTP, le Président du Conseil général, sur proposition du même Directeur Général de la Solidarité et de l'Action Sociale, annonce pour la circonscription Clermont ville :

La suppression de 2 postes en renfort

Les représentants des personnels ont voté unanimement contre cette décision préjudiciable, lourde de conséquences sur le public et les personnels.

C'est inacceptable !!!

L'intersyndicale exige la restitution immédiate de ces 2 postes

CG63 Préavis de grève pour le lundi 24 juin 2013

INTERSYNDICALE : LA CGT - FO - SUD

À

Monsieur Le Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme

Clermont-Ferrand, le 14 juin 2013

Objet: préavis de grève pour le lundi 24 juin 2013

Monsieur Le Président du Conseil général,

Suite au mouvement social de mars 2012 et aux différentes réunions et entrevues administration/représentants du personnel, vous aviez alloué :

- 4 postes d'ASP en renfort sur Clermont ville,
- 1 poste d'ASP en renfort sur Thiers,
- 1 poste de S.M.S. en renfort antenne Delille,
- 1 poste de Puéricultrice en renfort sur Clermont ville.

Vous avez en CTP le 10 juin 2013 sur proposition du Directeur Général de la Solidarité et de l'Action Sociale annoncé pour la circonscription Clermont ville :

La suppression de 2 postes ASP renfort sur les UT La Pardieu-Fontaine du bac et Montferrand-La Gauthière

Les représentants du personnel ont voté unanimement contre cette décision préjudiciable, lourde de conséquences sur le public et les personnels.

L'intersyndicale exige la restitution immédiate de ces 2 postes

Dans ces conditions l'intersyndicale CGT, FO, SUD appelle l'ensemble des personnels du Conseil Général à faire grève le lundi 24 juin 2013 à partir de 12 h 00 pour obtenir la satisfaction de ces revendications.

Nous vous rappelons les dispositions de l'article 4 de la loi n° 82-889 du 19 octobre 1982 « pendant la durée du préavis, les parties intéressées sont tenues de négocier ».

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président du Conseil général, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le syndicat la CGT

Pour le syndicat FO

Pour le syndicat SUD

Bruno NEULLAS

Gilles MOSNIER

Sylvie PANAFIEU

Site internet CGT CG63 nombre de visites :

Plus de 25 700 visites

Prochaines réunions

-CTP : 21 novembre 2013

-CAP des avancements d'échelon de l'année 2013 le jeudi 20 juin 2013

[Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Heures Mensuelles d'Information CGT

*Val d'Allier le jeudi 13 juin à Sauxillanges de 8h30 à 11h30.

*Riom, Aigueperse, Ennezat, Maringues, Randan, Thiers, Châteldon, Celles sur Durole, Billom, Bouzel, Lezoux le mardi 18 juin à Ennezat de 8h30 à 11h30.

*Districts de Saint-Gervais d'Auvergne, Châtel Guyon et Saint-Eloy les Mines le mardi 18 juin à Montaigut de 8h30 à 11h30.

*Districts de Besse, d'Herment et La Tour d'Auvergne le jeudi 20 juin à Besse de 8h30 à 11h30.

*Livradois le mardi 25 juin à Ambert de 8h30 à 11h30.

*Orcines, Romagnat, Gerzat, Clermont et Pont du Château le mardi 25 juin à Gerzat de 8h30 à 11h30.

*Districts de Pontaumur et Rochefort Montagne le jeudi 27 juin à Rochefort Montagne de 8h30 à 11h30.

*Mardi 9 juillet 2013 de 9 heures à 12 au collège Antoine de Saint Exupéry à Lempdes

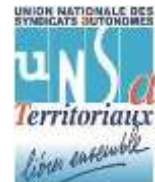
Compte-rendu CGT du CHS du 4 juin 2013 Non public, réservé aux syndiqués CGT

Assemblée générale du 6 juin 2013 Non public, réservé aux syndiqués CGT

Compte rendu CGT du CTP du 10 juin 2013 Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Le point sur la mobilisation des agents dans les écoles de Clermont



Syndicats CGT,FSU,UNSA de la mairie de Clermont-Ferrand , CGT Educ'action SUD Éducation ,SUD territoriales ,UNSA

**Le point sur la mobilisation des agents dans les écoles de Clermont
Parents, usagers du service public, agents, nous sommes tous concernés !**

La réforme des rythmes scolaires aura un impact sur la qualité du service rendu à la population

L'école le mercredi matin avec la mise en place de la réforme Peillon conduit à

- **un problème d'encadrement** : l'enseignement le mercredi matin entraîne une désorganisation du travail (en reculant d'une heure la prise de fonction des agents) et en laissant un flou sur l'encadrement des enfants sur ce temps de loisirs du mercredi après-midi.

Les temps d'animation ne doivent pas être des activités au rabais pour les enfants et doivent être encadrés par de vrais emplois statutaires (personnels animateurs, agents de restaurants scolaires)

L'alourdissement des horaires se fera au détriment de la qualité du service public rendu aux usagers.

Seront sans doute concernés : les agents de la Direction de la Vie Scolaire et de la Petite enfance : agents de restaurants scolaires, agents des écoles maternelles, agents d'entretien des écoles, coordonnateurs, administratifs...

La réorganisation totale des services et des horaires empêchera les services de répondre aux demandes des familles, notamment pour les activités culturelles et sportives.

Ces activités seront décalées sur le temps du week-end (activités du mercredi transférées le samedi matin) et ne seront plus accessibles à tous.

– **une rupture d'égalité** : le mercredi à 12h, seuls 20 restaurants scolaires seront ouverts. Les enfants seront donc déplacés (en bus) de leur école vers l'une de ces 20 restaurants scolaires. Pour déterminer l'effectif prévisionnel et le nombre de restaurants scolaires à ouvrir, la Mairie propose une inscription en juin... le délai semble bien court pour l'organisation !

– L'inscription au restaurant scolaire le mercredi sera soumise à la condition d'être inscrit sur les activités de la Ville le mercredi après midi

L'accès à la culture : au centre Blaise Pascal, comment maintenir les cours individuels dans les classes à horaires aménagés ? Comment maintenir l'accueil et la sécurité en modifiant les horaires d'ouverture sans embaucher davantage ?

La mise en place se fait sans lisibilité, avec une concertation parcellaire : que deviennent les infirmières scolaires ? Que deviendront les agents administratifs de la Direction de la Culture ? les médiateurs des musées ? Comment croire qu'une réforme de cette ampleur puisse être opérationnelle dès la rentrée ? Pour toutes ces raisons, les agents sont mobilisés.

Fête de l'UD CGT le samedi 15 juin 2013

Samedi 15 juin, place du 1er Mai à Clermont-Ferrand Dès 14h00 ouverture au public

Entrée à 5€ sur place

Billets en prévente militante à 3€ (entrée et tombola)

[Télécharger l'affiche en pdf](#)

[Télécharger le programme en pdf](#)

[Visionner un avant goût de la soirée festive...](#)



Projection du film « La bataille du rail » le jeudi 20 juin 2013



PROJECTION DU FILM "LA BATAILLE DU RAIL"

Le film "La bataille du rail", de René Clément, sera diffusé Jeudi 20 juin, à 20h, salle G.Conchon (espace multimédia 7, rue Léo Lagrange à Clermont).

Ce film retrace la résistance des cheminots français pendant la Seconde Guerre mondiale et les efforts de ces derniers (sabotage) pour perturber la circulation des trains pendant l'occupation nazie.

Cette projection est à l'initiative des "amis de l'Humanité" en coopération avec notre IHS Cgt 63 (Institut d'Histoire Sociale).

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Plus de mille chômeurs supplémentaires, PAR JOUR ! Les chiffres parlent inexorablement

Sur le site de la CGT, le vendredi 31 mai 2013
<http://www.cgt.fr/Plus-de-mille-chomeurs.html>

La hausse du chômage, due principalement aux fins de CDD et à la chute de l'intérim, est significativement marquée par le sous-emploi des jeunes : 6 millions de jeunes européens sont au chômage dont plus de 700 000 en France, soit plus d'un jeune sur quatre.

100 000 emplois ont été détruits en 2012 et la même tendance se poursuit cette année.

Les prévisions économiques annoncent, en outre, une aggravation du chômage jusqu'en 2014.

Malheureusement, l'analyse de la cgt sur la situation désastreuse de l'emploi, se vérifie. En effet, les pansements sur la politique de l'emploi n'y remédient nullement :

- 17 347 contrats emplois d'avenir signés sur les 100 000 escomptés en fin d'année 2013,
- les contrats de génération peinent à voir le jour,
- l'effet réel de la loi dite « de sécurisation » de l'emploi ne consiste qu'à fragiliser l'emploi.

Sous prétexte, d'améliorer la croissance, la Commission Européenne préconise aujourd'hui une série de mesures prioritaires à prendre par la France, parmi lesquelles la réforme des retraites, la baisse du coût du travail, mais aussi la réforme du système d'indemnisation des chômeurs : alors qu'actuellement, un chômeur sur deux, seulement, est indemnisé, il est « recommandé » de diminuer encore les indemnités.

Or, il est désormais prouvé que l'austérité n'améliore pas la croissance d'un pays. Ceux qui l'ont tenté continuent à s'enfoncer dans le chômage, la misère et le désespoir.

Lors de la Conférence sociale des 20 et 21 juin prochains, la CGT maintiendra ses propositions de mesures visant à la croissance par le développement de l'emploi et l'augmentation des salaires.

Dans le cadre de la campagne syndicale européenne, les organisations CFDT, CFTC, CGT, UNSA appellent à participer au rassemblement qu'elles organisent PARIS, le 19 juin, jour de la rencontre de la secrétaire générale de la CES (Confédération Européennes des Syndicats) et des secrétaires généraux et présidents des organisations syndicales françaises avec le Président de la République.

Agression mortelle de Clément Méric

Racisme et violence n'ont pas leur place en démocratie

Toute la CGT est indignée par l'agression et le meurtre cette nuit de Clément Méric, étudiant de 18 ans engagé dans le mouvement syndical et politique.

Elle condamne avec la plus grande fermeté cet acte d'une grande lâcheté commis par des militants d'extrême droite.

La CGT tient tout d'abord à exprimer sa plus vive émotion à la famille, aux amis et aux camarades de Clément touchés par cette barbarie.

Bien entendu, la CGT exige que toute la lumière soit faite sur cette agression et considère que des suites sont à donner pour mettre hors d'état de nuire les auteurs de l'agression.

Cette agression mortelle se situe dans un contexte de montée très forte des idées d'extrême droite, des propos et actes xénophobes, portés par des groupuscules nationalistes.

Pour le respect des droits en Turquie

En Turquie, la mobilisation qui a débuté vendredi dernier contre le projet d'aménagement urbain du parc Gezi s'est transformée en un mouvement d'union populaire contre la politique du chef du gouvernement AKP. Ce mouvement a rassemblé des centaines de milliers de personnes qui ont fait l'objet d'une répression policière féroce et d'un usage plus qu'excessif de la force, en toute impunité. Un mois plus tôt déjà, à l'occasion du 1er mai 2013, à Istanbul, où (...) [Voir tout le texte >>>](#)

ACTUALITE STATUTAIRE

Tract intersyndical CGT-FSU-Solidaires-FAPFT | Travailleurs sociaux : Travailler plus et gagner moins ... C'est désormais fait avec le NES (Nouvel Espace Statutaire) !

Les décrets qui maintiennent les travailleurs sociaux dans le nouvel espace statutaire (NES) de la catégorie B viennent d'être publiés en l'état, ce jour même !!!! Hormis pour les Techniciens en Intervention Sociale et Familiale, cette réglementation (...) [[Lire la suite](#)] - publié le 13 juin 2013.

Retraites

Une nouvelle conférence sociale va se tenir les 20 et 21 juin prochains. La question des retraites fera partie des sujets traités. S'il n'est pas possible d'indiquer à ce jour la place occupée par ce dossier durant ces deux journées, une chose est maintenant acquise : il y aura bien une nouvelle réforme des retraites en 2013.

Si nous recoupons les différentes informations en notre possession, nous sommes fondés à considérer que le gouvernement va faire la proposition d'une réforme qui ne s'inscrira pas en rupture avec les précédentes, mais plutôt dans la continuité.

L'objectif principal serait, une fois de plus, d'équilibrer le financement des régimes de retraite, sans tenir compte de la situation réelle des actuels retraités, encore moins des retraités futurs.

Pourtant, l'aspiration à partir en retraite dès 60 ans, voire avant pour celles et ceux qui ont été exposés à la pénibilité, avec une pension permettant le maintien du niveau de vie, reste toujours aussi vivace.

Dans les semaines et les mois qui viennent, la CGT va œuvrer afin que cette aspiration soit entendue, qu'elle devienne l'axe autour duquel se dérouleront les futures discussions.

Il est tout à fait possible financer durablement des retraites de haut niveau à condition de remettre en cause les logiques financières qui privilégient des rentabilités exorbitantes au détriment de l'emploi, des salaires, de la protection sociale et donc du travail.

La CGT fait des propositions :

Le financement :

Toutes nos propositions ont pour effet de générer des emplois et donc des cotisations.

- Suppression des exonérations et instauration de la double modulation des cotisations dites « patronales » (≈10 Mds)

- Élargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation...) et aux primes pour les fonctionnaires (≈ 10 Mds)
 - Mise à contribution des revenus financiers des entreprises (≈ 20 Mds).
 - Augmentation en tant que de besoin des cotisations (en priorité les cotisations dites « patronales »).
- Naturellement, conquérir de l'emploi pérenne, bien rémunéré avec de bonnes conditions de travail est un passage obligé pour financer durablement une protection sociale de haut niveau.
- Exemple : le respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes apporterait un solde positif de 5 milliards d'€ dès 2015 et près de 10 milliards d'€ en 2020.

Les droits :

- Taux de remplacement 75 % minimum pour une carrière complète.
- Pas de pension inférieure au SMIC (revendiqué par la CGT) pour une carrière complète.
- Ouverture du droit à retraite à 60 ans pour tous.
- Départ anticipé avec pension complète dans le cadre de la reconnaissance de la pénibilité.
- Validation des années d'études.
- Validation des périodes de précarité subie.
- Indexation pensions et salaires portés au compte sur salaire moyen.
- Retour aux 10 meilleures années pour la détermination du salaire annuel moyen du privé.
- Renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités femmes-hommes.

Coordination et solidarité :

La CGT propose la mise en place d'une maison commune des régimes de retraite afin de coordonner et de solidariser les régimes sur la base :

- D'un socle commun de droits et de garanties (nivellement par le haut) tout en tenant compte des particularités attachées à chaque régime et de la nécessité de maintenir des modes différents d'acquisition et de restitution des droits.
- D'une harmonisation par le haut des droits solidaires (minima, droits familiaux et conjugaux, précarité, handicap...).

En outre, la maison commune des régimes de retraite permettra :

- Le traitement de la question des polypensionnés.
- Le pilotage des compensations entre régimes.

Enfin, les délibérations au sein de la maison commune des régimes de retraite seront assurées par des représentants des salariés élus.

Dès maintenant, les organisations de la CGT vont s'approprier ce débat. Pour ce faire, elles s'appuieront sur le matériel qui est et sera édité, 4 pages, diaporama, etc. et seront aidées par les structures interprofessionnelle locales, départementales et nationales pour organiser conférences et journées d'études, afin de permettre aux militant-e-s de mener l'action de conviction indispensable à une mobilisation pour les droits de toutes et tous.

Rapport Commission Moreau pour l'avenir des retraites | L'arnaque du calcul de la pension des fonctionnaires sur une référence de plusieurs années

Argumentaire CGT Fonction publique.

L'arnaque du calcul de la pension des fonctionnaires sur une référence de plusieurs années.

La commission « Moreau », d'experts devant explorer diverses hypothèses de réforme des retraites, a évoqué devant les directions des confédérations syndicales l'hypothèse d'un calcul des pensions des fonctionnaires sur les 10 dernières années.

Les fonctionnaires retraités ne sont pas des privilégiés

Les gouvernements de droite ont renoncé en 2003 et en 2010 à ne plus calculer la retraite des fonctionnaires sur les 6 derniers mois de carrière. Ils ont considéré que la comparaison avec les retraites du privé ne permettait pas de baisser de façon importante les pensions du public.

Le tableau de comparaison montre que la seule supériorité de la Fonction publique, c'est de moins souffrir de l'inégalité salariale entre femmes et hommes. Notre objectif reste l'égalité complète.

Les pensions des fonctionnaires sont comparables avec celles de l'ensemble des retraités.

Télécharger l'argumentaire CGT au format PDF



Perte pension FP calcul 6 mois juin 2013

Préavis de grève - Journée d'action du mercredi 19 juin 2013



Montreuil, le 12 Juin 2013

Madame Maryline LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État,
de la Décentralisation et de la Fonction publique 80, rue de Lille
75007 Paris

OBJET : Préavis de grève - Journée d'action du mercredi 19 juin 2013

Les 20 et 21 juin prochain, le gouvernement organise la deuxième conférence sociale. A cette occasion, la CGT sera porteuse de propositions aux six tables rondes. Aujourd'hui, nous constatons que les discours du MEDEF ont plus d'échos auprès du gouvernement que ceux des salariés !

L'agenda social qui a débuté au mois de septembre dernier s'est déroulé à un train soutenu, mais sans vraiment apporter des réponses aux principales attentes des agents de la fonction publique.

Les agents de la Fonction Publique Territoriale sont fortement mécontents par rapport : à leur pouvoir d'achat (le point d'indice est gelé depuis 2010), à une nouvelle remise en cause de leurs droits à la retraite, à la précarité de l'emploi public se qui développe, (les contrats d'avenir sont une nouvelle forme de précarité), à la destruction massive de l'emploi public.

Les trois projets de loi sur l'acte III de la décentralisation et de la modernisation de l'action publique territoriale, vont accentuer les inégalités territoriales en concentrant les richesses autour des futures métropoles.

Les services publics ont besoin de moyens humains et financiers pour répondre aux attentes grandissantes des usagers.

Nous revendiquons :

- Une augmentation immédiate de notre pouvoir d'achat pour les actifs et retraités ;
- Une augmentation du point d'indice à 5€34 ;
- L'intégration des primes dans le traitement ;
- Une refonte des grilles salariales, s'appuyant sur un Smic à 1700€ et basée sur la reconnaissance des diplômes et qualifications ;
- Des moyens pour le Service Public (humains et financiers) ;

- La création d'emplois de fonctionnaires, en titularisant tous les collègues occupant un emploi permanent ;
- Une véritable réforme de la protection sociale allant vers le progrès social à l'inverse de celle proposée depuis des années.

Ces revendications constituent un enjeu pour l'ensemble des agents et des salariés. La Fédération CGT des Services publics a décidé de mettre à leur disposition un préavis de grève. Dans ce cadre, notre organisation dépose donc un préavis de 0 à 24H pour la journée du 19 juin 2013 pour l'ensemble des agents et salariés de son champ professionnel (les collectivités territoriales les entreprises de la thanatologie, de l'eau et du logement) qui souhaiteraient participer aux initiatives interprofessionnelles.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations

Pour la Fédération CGT des Services Publics,
Baptiste TALBOT,
Secrétaire général

Syndicat CGT du Conseil Général des Côtes d'Armor | Très forte mobilisation historique et sans précédent

Suite à une demande des agents une Assemblée Générale Intersyndicale s'est déroulée le Jeudi 6 juin 2013 dans les locaux du Conseil Général à Saint Briec.

Plus de 800 agents se sont mobilisés, le personnel a envahi la salle où devait se dérouler le CTPD.

Les personnels ont regretté l'absence du Président Lebreton. Pendant plus de 3 heures 30, les agents des différents services ont pu s'exprimer sur les situations du LDA, du secteur médico-social, des routes, des collègues, de la DSIRU ... ainsi que sur la situation de la D.G..E.C.

Les travailleurs sociaux ont par ailleurs rendu leurs ordinateurs portables, leurs téléphones ainsi que les clefs des voitures de service qu'ils ont rendu au Vice-Président Le Meaux, en signe de leur mécontentement.

Dans l'attente de la réponse du Président et à l'issue de celle-ci, une nouvelle Assemblée Générale sera organisée sur les réponses apportées à l'ensemble de nos revendications :

- ▶ Nous refusons le projet du GIP concernant le LDA.
- ▶ Nous refusons le démantèlement du Service public.
- ▶ Nous demandons l'ouverture de négociations dans le secteur social.
- ▶ Nous refusons toutes mobilités forcées.
- ▶ Nous demandons l'arrêt des fermetures de centres d'exploitation des routes départementales.
- ▶ Nous demandons le maintien des moyens humains et matériels nécessaires pour permettre aux agents d'assurer leurs missions dans tous les services.
- ▶ Nous demandons un moratoire sur les expérimentations en cours dans tous les services, le temps de rétablir un dialogue social compréhensible et respectueux.
- ▶ Nous demandons le bilan de la territorialisation.
- ▶ Un encadrement et une organisation des services respectueux des agents à tous les niveaux.

La loi impose aux organisations syndicales un délai de cinq jours francs pour le dépôt du préavis de grève.

Durant cette période, les parties intéressées sont tenues de négocier.

Où était notre employeur pendant ces cinq jours ?

Un rendez-vous nous est proposé le 12 juin 2013.

Pour autant, nous ne participerons pas à cette rencontre **tant que des propositions concrètes** écrites liées à nos revendications ne nous sont pas communiquées : c'est à l'ensemble du personnel qu'appartiendra la suite du mouvement lors d'une Assemblée Générale.

Ce matin, à la vue de toutes celles et ceux présents, la Direction Générale a montré son incapacité à répondre à nos légitimes revendications. Un silence éloquent si ce n'est qu'elle nous a fait humblement remarquer notre déficience intellectuelle à comprendre leur analyse, alors espérons que notre écrit soit à la portée de tous !

Quant aux élus présents, visiblement écrasés par une Administration principalement managériale, il est temps pour eux de se ressaisir et de retourner vers une conscience politique collective et d'entendre des revendications de SERVICE PUBLIC.

NOUS EXIGEONS DES REPONSES CONCRETES !!!

RESTONS MOBILISES !!!!

APPEL A CANDIDATURES

381 Gestionnaire instructeur Grade : cadre d'emplois des adjoints administratifs

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 14 juin 2013

2535 Journaliste Assistant de communication Grade : Rédacteur territorial

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 14 juin 2013

849 Puéricultrice Grade : Cadre d'emploi des Puéricultrices territoriales

Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 21 juin 2013

2 Agents de Maintenance Grade : Adjoint technique 1ère classe

Date limite pour le dépôt des candidatures : jeudi 27 juin 2013

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Si la matière grise était plus rose, le monde aurait moins les idées noires.» *Pierre Dac*

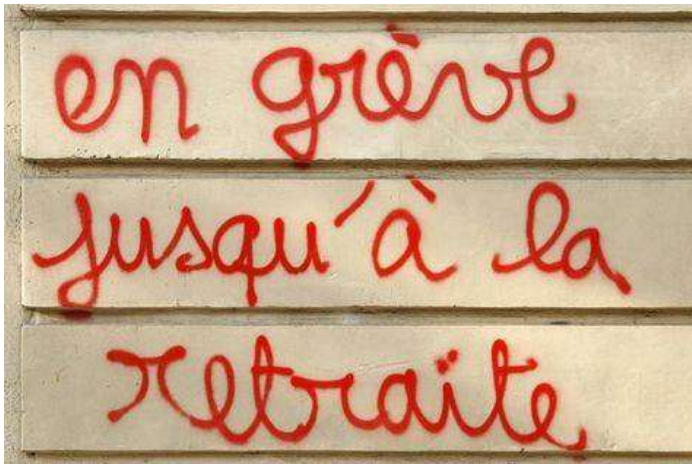
ILS ONT OSE LE DIRE :

«Ma femme est un homme politique.» *Jacques Chirac*

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA PHOTO DE LA SEMAINE



PERMANENCES CGT

Les mercredis 3 juillet de 14 h 30 à 17 h, Au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand
tél 0473290985

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur
notre site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos
favoris.